

**Vœu intersyndical présenté par les élus de la FSU, de la CDFP Education Recherche, de la FNEC-FP-FO, du SNALC, et du SE-UNSA au CSASD lundi 10 février 2025**

**Conditions de préparation de rentrée 2025**

A l'occasion du CSAMEN du 17 janvier, la ministre de L'Éducation Nationale a annoncé l'annulation des 4 000 suppressions de postes prévues, la création de 2000 postes d'AESH et la mise en place d'emploi de CPE et d'AED supplémentaires dans le cadre du plan « Tranquillité scolaire ».

Ces annonces sont loin d'être satisfaisantes.

Alors que l'école publique est à bout de souffle après plusieurs années de baisse des moyens et de suppressions de postes depuis l'élection d'Emmanuel Macron, c'est une augmentation des moyens, d'une tout autre ampleur et qu'il faudrait, pour abaisser significativement les effectifs par classe, abonder les marges, financer une offre de formation riche et diversifiée sans mise en concurrence des disciplines, et accorder encore davantage aux établissements accueillant une forte proportion d'élèves défavorisés.

Dans notre département, l'augmentation de l'enveloppe départementale d'un peu plus de 700 heures pèse bien peu en regard d'un total de plus de 159 000 heures de DGH distribuées, et le taux d'encadrement sera cette année encore, en baisse. Alors que le Ministère prétend accorder des moyens supplémentaires par le financement du 'Choc des savoirs', des heures sont en réalité retirées aux collèges. En lycée, l'augmentation des moyens couvre tout juste la hausse démographique.

Nous revendiquons davantage de moyens, pour améliorer les conditions de travail des enseignants et faire réussir tous leurs élèves, dans le cadre de l'école publique.

Faute de moyens suffisant pour répondre à cette ambition, aucune proposition de répartition des moyens entre les établissements des Yvelines ne pourrait être satisfaisante. C'est pourquoi nous voterons contre le projet présenté par la Direction Académique.